

# Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 8 JUIN 2007

*Présents* : Françoise Aba, Dorothee Assiga, Josiane Balesi, Rachid Benferhat, Redouane Belmokadem, Emily Blake, Laurent Boulley, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Van Khoa Bui, Pierre Buon, Jean-Claude Cadin, Frédérique Colson, Béatrice Couvidoux, Raymond Daubigie, Sébastien Djoukam, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Marie Ferrer, Richard Fleury, Drahamani Gary, Anne Iacino, Jeanne Kalt, Anne-Sylvie Laurent, Charles Lavaud, Marie-Thérèse Lionnet, Philippe Mahin, Madeleine Maillet-Coune, Frédéric Mantuila, Michel Maynard, Michel Morin, Patricia Noth, Marcel Olivier, Gilles Pourbaix, Bruno René-Bazin, Patrick Roburin, Clémence Roux de Luze, Thierry Savignan, Marie-Ange Schiltz, Gérard Seibel, Catherine Simonnet, Hugues Templier, Arnaud Vignon, David Weisenburger,

*Représentés* : Bernard Blot, Michelle Boisson, Alain Chauvelin, Aurelien Condomines, Luc Forestier, Ludovic Genty, Benoît George, Bettina Gonse, Loïc Guédon, Isabelle Le Doré, Tony Lempereur, Véronique Lile, Blandine Marini-Portugal, David Mauger, Paulette Morin, Simone Morin, Laëtitia Mougénot-Condomines, Régine Nuriec, Jacqueline Rossi, Joëlle Sicamois, Chantal Speth, Marie-France Rachel Trucchi-Boyer.

*Excusé* : Jacques Lecuyer-Tanagore

*Lieu* : Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement  
La séance est ouverte à 18h30.

### **I - RAPPORT MORAL**

Par la Présidente, Elisabeth Bourguinat :

Chers adhérents et chers amis,

Pour vous présenter ce rapport moral, j'ai relu tous les comptes rendus de nos réunions depuis notre assemblée constituante, qui s'est tenue le 27 juin 2006. C'est étonnant tout ce qui s'est passé depuis !

Nous nous sommes battus pour que la Ville nous accorde notre local : certains d'entre vous se rappellent la visite de l'ancienne halte-garderie avec Mme de la Gontrie, le 23 octobre, puis la nouvelle visite de ce local et du local de la rue de Viarmes le 17 novembre avec Mme Stambouli. Le Maire de Paris nous avait promis une réponse avant Noël, nous avons été convoqués à l'Hôtel de Ville le 26 décembre. Même si on ne nous a pas donné une réponse officielle ce jour-là, nous avons compris, lorsqu'on nous a parlé de signer des conventions

avec nos associations partenaires, que les choses étaient en bonne voie. C'est finalement le 12 février 2007 que le Conseil de Paris a pris sa décision, à l'unanimité et sous les applaudissements des conseillers. Notre convention avec la Ville prenait effet le 1<sup>er</sup> mars, et grâce à notre bonne organisation, nous avons pu ouvrir la bagagerie dès le 5 mars, après avoir passé trois jours à monter les casiers et installer le mobilier.

Si nous étions prêts à ouvrir aussi vite, c'est que depuis des mois nous avons réfléchi au moindre détail du fonctionnement de notre bagagerie : nous avons notamment mis plusieurs mois à peaufiner la procédure d'admission et notre règlement intérieur avec Bernard Dubois, le planning des permanences avec Hugues Templier, le plan de l'aménagement intérieur avec Arnaud Vignon, la liste des fournitures avec Frédérique Colson, le choix du mode de fermeture du local avec Gilles Pourbaix, ou encore la formation des bénévoles avec Charles Lavaud. Depuis l'ouverture, nous avons encore perfectionné notre fonctionnement, qu'il s'agisse de l'équipe de ménage autour de Philippe Dupagne, de la gestion des fournitures assurée par Bernard Dubois, du suivi des travaux et des livraisons avec Richard Fleury, de la réalisation des rideaux avec Thérèse Donneaud, du pointage des usagers avec Jeanne Kalt, du fonctionnement du site Internet et de la fabrication de badges avec Bernard Blot, de la création d'un groupe de discussion Internet avec Gilles Pourbaix, de l'apprentissage de l'informatique avec Daniel Chasteauneuf à La Clairière, ou encore de la mise en service de la salle informatique avec Gilles Pourbaix et Philippe Dupagne. Bien entendu, pendant tout ce temps, notre trésorier Patrick Roburin tenait les comptes et notre secrétaire Françoise Aba assurait les convocations et les comptes-rendus, avec l'aide de Marie-Ange Schiltz et de Sylvie Wicks. La première évaluation faite par la Ville, le 16 mai, a été très positive puisque celle-ci nous a autorisé à porter dès maintenant le nombre d'usagers de 30 à 50. Nous avons réussi à créer un lieu utile, fonctionnel, accueillant, convivial, où chacun peut non seulement poser ses bagages mais aussi se « poser » dans sa tête et prendre appui pour participer à des projets collectifs et peut-être aussi des projets individuels.

Ce n'est pas tout : en plus du fonctionnement de la bagagerie, nous avons organisé plusieurs événements : la soirée théâtre le 13 octobre, à l'espace Jean Dame, à l'occasion de laquelle plusieurs d'entre nous sont montés sur scène pour présenter le projet ; la participation à la Journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre, où plusieurs ont également pu témoigner ; le stand du vide-grenier, le 12 mai, auquel ont participé Philippe Dupagne, Richard Fleury, Gary Drahamani, Sébastien Djoukam, Laurent Bouley, Khoa van Bui, Bernard Dubois, Ludovic Genty, Tony Lempereur, Pierre Buon, Redouane Belmokadem, Béatrice Couvidoux, Fabrice Thiebert, Philippe Mahin, Arnaud Vignon, Patrick Roburin, Marie-Ange Schiltz, David Mauger, Marie-Paule Renaud ; l'inauguration officielle de la bagagerie, le 23 mai, un moment très émouvant avec environ 150 participants et de très nombreux élus et institutionnels ; la Fête du Jardin extraordinaire, le 2 juin, avec la participation de Philippe Dupagne, Richard Fleury, Gary Drahamani, Laurent Bouley, Khoa van Bui, Ludovic Genty, Tony Lempereur, Pierre Buon, Redouane Belmokadem, Raymond Daubigie, Amar Harbane, et tous ceux qui sont montés sur scène pour chanter la chanson composée par Philippe.

Dans le cadre de nos différentes activités, nous avons noué des partenariats avec de nombreuses institutions : Accomplir, Aux Captifs la libération, l'Agora Emmaüs, La Clairière, la Soupe Saint-Eustache, la Conférence Saint-Vincent de Paul, le Centre d'animation des Halles, le conseil de quartier, le groupe interassociatif de la rénovation des Halles, la Maison des associations du 2<sup>ème</sup>, l'Association Porticus France, l'Association Passerelles et Compétences, le Collectif de commerçants Beaubourg Les Halles, le Crédit

Mutuel, la Fondation Agir sa vie, la Fondation PhiTrust, la Fondation Total, les mairies des 4 arrondissements et la Mairie de Paris. Avec tout ce réseau, nous sommes branchés sur la société et sur la vie, nous pouvons faire appel à d'autres pour nous aider ou pour lancer des projets avec eux. Nous sommes maintenant connus et reconnus, nous existons dans ce quartier et bien au-delà, et si notre expérience se poursuit avec succès, elle pourra servir de modèle ou du moins de référence à d'autres.

De nouveaux défis et de nouvelles aventures nous attendent maintenant. Ensemble, nous réunissons de très nombreuses compétences, de très nombreux savoir-faire. Bien sûr, le vivre ensemble n'est pas toujours très facile : il y a des frictions, des agacements, des petits conflits. Mais je crois que chacun sait, au plus profond de lui-même, que ce que nous avons fait tous ensemble, aucun d'entre nous n'aurait été capable de le faire tout seul. Si nous voulons réussir cette aventure, chacun d'entre nous peut et doit y apporter sa contribution, qu'il soit ou non membre du CA, et dans ce cas il n'y a pas de projet que nous ne puissions mener à bien.

Parmi les prochains projets qui s'annoncent, je pense bien sûr au projet d'activité économique à travers un stand de produits du commerce équitable que nous prévoyons de lancer à partir de septembre ou octobre, en partenariat avec la société Alter Eco et l'association Travail au Clair. Ce ne sera pas facile, et nous rencontrerons certainement pas mal d'obstacles, mais ceux qui ont été capables de monter une bagagerie devraient bien être capables de monter un stand de commerce équitable et, au-delà, de créer une entreprise d'insertion.

J'espère aussi que nous pourrons nous « inclure » toujours davantage dans la vie de ce quartier, en participant davantage aux conseils de quartier, aux CICA, à la concertation sur le projet des Halles. Bientôt commencera la campagne pour les municipales, et nous pourrons, en tant qu'association, faire des propositions aux candidats, que ce soit en ce qui concerne le sort des SDF ou, plus largement, sur la façon dont nous imaginons la gestion de la ville : nous sommes tous des citoyens et nous devons tenir notre place de citoyens dans la ville.

L'un des fruits pour moi les plus précieux de cette expérience, c'est que dans notre diversité incroyable, à la fois parmi les SDF et parmi les ADF, nous ayons réussi à faire vivre une véritable démocratie participative : j'espère que nous allons continuer à vivre cet exercice d'intelligence collective, qui me paraît vraiment exemplaire, devrait faire des émules et contribuera certainement à « changer la vie » au cœur de Paris.

Bonne continuation à Mains libres !

Intervention dans la salle :

Le signe de la réussite de cette expérience Mains libres est le fait que la Ville nous ait autorisé à passer dès maintenant de 30 à 50 casiers, alors que d'après la convention signée avec elle, nous devons attendre 6 mois d'ouverture pour prouver que cela fonctionnait bien.

Le compte-rendu du Comité d'évaluation, qui s'est réuni le 16 mai dernier, est joint au présent procès-verbal.

## **II - RAPPORT FINANCIER**

Par le Trésorier, Patrick Roburin

Le bilan financier est annexé à ce procès-verbal.

Les budgets initiaux étaient de 59.000 €

Les dépenses (frais fixes) s'élèvent à 52.357 €, et les recettes à 57.998 €

Nous avons couvert 98 % des besoins prévus.

Nos financeurs sont institutionnels et tous les dons prévus ont été versés.

Nous avons déjà recueillis 103 % de la prévision budgétaire de dons individuels.

Nous sommes dans les limites du budget prévu, il n'y a donc pas de soucis pour finir l'année (il nous reste 5.600 €)

Pour l'année prochaine ce sera plus compliqué car nos investisseurs, comme le nom l'indique, ont apporté de l'argent pour l'ouverture et il n'est pas sûr qu'ils veuillent investir une seconde fois.

Nous devons réfléchir à des idées pour chercher ailleurs des fonds.

Elisabeth précise que le trésorier lui avait donné l'ensemble des comptes pour la réunion du Comité d'évaluation. N'y connaissant rien dans ce domaine, elle avait demandé à Bernard Dubois de les étudier. Après examen, celui-ci a déclaré que tout était conforme.

Interventions dans la salle :

Quel est le besoin financier hors loyer et charge et hors investissement pour une année ? Environ 8000 – 9000 euros en fonction du montant réel des frais d'entretien.

Des relances sont-elles prévues auprès des institutionnels ? Oui, mais pour le fonctionnement de l'association nous allons nous tourner vers des gens du quartier.

Est-il maintenant possible d'avoir un reçu fiscal pour les donateurs ? La demande a été faite aux Services fiscaux qui ont un délai de 6 mois pour répondre, au-delà duquel la demande est considérée comme acceptée.

Approbation du bilan financier.

Contre : 0

Abstention : 0

Le quitus est donné à l'unanimité au Trésorier.

## **III - APPROBATION DES MODIFICATIONS AU REGLEMENT INTERIEUR**

La Présidente note un petit dysfonctionnement : d'après notre règlement intérieur, les modifications du règlement intérieur adoptées en Conseil d'administration sont applicables immédiatement, même si elles doivent ensuite être rediscutées par l'AG lorsque celle-ci se réunit. Nous les avons affichées dans la bagagerie, mais la version que nous avons fait lire aux nouveaux adhérents n'était pas modifiée, et les nouveaux articles ne peuvent donc pas s'appliquer à eux. A l'avenir il faudra immédiatement tirer une nouvelle version du règlement intérieur. Sont soumises à l'approbation trois propositions :

### **Proposition n°1**

#### Fonctionnement de l'association

Avant la dernière phrase, proposition d'ajouter : « Un membre du CA (hormis le Président, le Trésorier, le Secrétaire), absent sans justification valable pendant trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire sur décision du CA. »

Contre : 1 voix

Abstentions : 3

Pour : 61 voix

Proposition adoptée.

### **Proposition n°2**

#### Fonctionnement de l'association

A la fin, ajouter : « En cas de siège vacant, le CA peut coopter un nouveau membre sans attendre les élections suivantes. »

Contre : 1 voix

Abstention : 0

Pour : 64 voix

Proposition adoptée

### **Proposition n°3**

#### Fonctionnement de la bagagerie : Modalité d'inscription des usagers

Proposition d'ajouter : « Lors de l'entretien d'inscription, l'utilisateur est averti que l'attribution du casier pourra être suspendue, sur appréciation et décision du CA, en cas de constat d'une utilisation jugée insuffisante. »

Contre : 0 voix

Abstentions : 2

Pour : 63 voix

## **IV - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Collège Associations spécialisées**

Le vote a lieu à main levée

Aux Captifs, la libération, représentée par Charles Lavaud

Pour : 65 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Elue à l'unanimité

Agora – Emmaüs, représentée par Rachid Benferhat

Pour : 58 voix

Contre : 7 voix

Abstention : 0

Elue

La Soupe Saint-Eustache, représentée par Gérard Seibel

Pour : 65 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Elue à l'unanimité

Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Germain l'Auxerrois, représentée par Jean-Claude Cadin ou Marie-Thérèse Lionnet

Pour : 64 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Elue

Nous avons proposé à la Croix Rouge de nous rejoindre et à Mme Marie Pertriaux, de la Croix Rouge du 4<sup>ème</sup>, de la représenter dans notre CA. Elle s'est renseignée auprès du Conseil d'administration de la Croix Rouge et il apparaît que les statuts de cette dernière empêchent toute participation de la Croix Rouge à un conseil d'administration tiers en tant que personne morale. Néanmoins, le partenariat que nous avons avec la Croix Rouge va continuer, de façon informelle.

En ce qui concerne La Clairière, la proposition d'entrer dans le CA de Mains libres n'a pu être abordée lors de leur dernier CA. La question va être abordée au sein de leur bureau.

Nous sommes déjà en partenariat avec cette association par le biais de l'atelier informatique, et peut-être bientôt par Travail au Clair (association d'insertion).

En cas de décision favorable de La Clairière, la modification de notre règlement intérieur nous permettra de coopter l'association immédiatement.

Pour tous les votes précédents, deux personnes ont omis de signer la feuille de présence. Leur vote n'est donc pas pris en compte. L'omission a été rectifiée pour les deux votes suivants.

### **Collège SDF**

Le vote a lieu à bulletins secrets

Inscrits : 67

Votants : 66

Nuls : 2

Exprimés : 64

Redouane BELMOKADEM : 56 voix, élu  
Raymond DAUBIGIE : 42 voix, élu  
Sébastien DJOUKAM : 32 voix  
Gary DRAHAMANI : 58 voix, élu  
Bernard DUBOIS : 39 voix, élu  
Philippe DUPAGNE : 51 voix, élu  
Richard FLEURY : 53 voix, élu

### **Collège ADF**

Le vote a lieu à bulletins secrets

Inscrits : 67

Votants : 64

Nuls : 3

Exprimés : 61

Françoise ABA : 51 voix, élue  
Bernard BLOT : 43 voix, élu  
Elisabeth BOURGUINAT : 51 voix, élue  
Jeanne KALT : 53 voix, élue  
Marie-Paule RENAUD : 41 voix  
Patrick ROBURIN : 53 voix, élu  
Arnaud VIGNON : 44 voix, élu  
Sylvie WICKS : 20 voix

## **V - QUESTIONS DIVERSES**

### **Rénovation des Halles**

Le mercredi 20 juin à 19h à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'eau 75010 Paris (Métro République), réunion publique organisée par Accomplir sur la rénovation des Halles. Une occasion à saisir pour comprendre quels sont les enjeux, donner son avis sur ce que l'on souhaite, parole qui sera relayée jusqu'au jury du concours qui se tient le 29 juin prochain, et auquel Elisabeth Bourguinat participe en tant que représentante des associations.

### **Projet d'activité économique**

Prochaines réunions prévues :

- le 22 juin avec le chef du bureau des commerces non sédentaires de la Ville : l'objectif de la réunion est de voir de quelle façon et avec quel statut nous pourrions obtenir un emplacement sur l'espace public pour tenir un stand. Dans un premier temps, nous demanderions une autorisation d'occupation temporaire de cet espace, pour voir comment cela se passe sur quelques semaines. La décision de nous donner une concession pour 3 ans devra être prise par le Conseil de Paris. Participeront à cette réunion la présidente, les trois vice-présidents et Arnaud Vignon, volontaire pour le suivi gestionnaire de l'opération.

- le 26 juin à 16h30, au local de la bagagerie, avec Céline Fumex de l'association Alter Eco pour réfléchir sur les aspects commerciaux. Sont invités tous les adhérents intéressés.
- le 27 juin à 14h30, à l'Hôtel de ville, avec le chef de cabinet de Mylène Stambouli, pour voir de quelle façon celle-ci pourrait nous aider à mener à bien notre projet. Participeront à cette réunion la présidente, les trois vice-présidents et Arnaud Vignon, volontaire pour le suivi gestionnaire de l'opération.

Comme pour l'obtention du local pour la bagagerie, un soutien politique sera nécessaire pour obtenir un emplacement sur l'espace public. Le maire du 2<sup>ème</sup> est enthousiaste, le maire du 1<sup>er</sup> nous soutient aussi, et nous avons bon espoir d'avoir également celui de Mylène Stambouli.

La réflexion porte sur la nature du statut : l'association Mains libres ? créer une association distincte ? créer une société ? La Présidente souligne que le projet doit être traité étape par étape, et qu'en tout état de cause nous veillerons soigneusement à ce que ce nouveau projet ne fasse courir aucun risque à Mains libres.

Frédérique Colson propose que sans attendre la réalisation du projet de stand équitable, les SDF qui le souhaitent fassent des démarches auprès de Travail au Clair, afin de pouvoir effectuer de petits travaux rémunérés (déménagement, nettoyage...). Elisabeth Bourguinat confirme que tous ceux qui ont des papiers, perçoivent le RMI ou pointent à l'ANPE peuvent obtenir des contrats ponctuels avec Travail au Clair, mais elle suppose que la démarche sera beaucoup plus facile à mener pour chacun dans le cadre du projet collectif.

Patrick Roburin met en garde que si l'on veut se lancer dans une activité économique, il faut être sûr de gagner de quoi payer ceux qui y travaillent ; cela fait beaucoup de pré-supposés. Il estime que le but de Mains libres était de faire une bagagerie, pas d'avoir d'activités annexes.

Jeanne Kalt se demande s'il n'est pas trop tôt pour se lancer dans d'autres projets. ( ???)

Marie-Ange Schiltz estime que c'est prématuré et craint la confusion des genres.

### **Livre de Charles Mérigot**

Proposition de faire une rencontre autour du livre de Charles Mérigot, qui a vécu de longues années à la rue. Ce pourrait être l'occasion de partager les expériences de chacun en ce domaine de « sortie de rue ».

Il est décidé d'en rediscuter plus tard.

### **Equipe pour la salle informatique**

Se portent volontaires : Laurent Bouley, Thérèse Doneaud, Philippe Dupagne, Gilles Pourbaix, Patrick Roburin. Il vont se concerter pour organiser une première réunion.

### **Heure de Poésies**

Proposée par Emily Blake et Philippe Dupagne qui lira ses poésies, le 14 juillet à 16 h. Ils afficheront les détails à la bagagerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le nouveau CA se réunit immédiatement pour élire son bureau.

**Prochaine réunion : le mercredi 27 juin à 20 h à la Maison des Associations, rue Greneta, Paris 2<sup>ème</sup>**